

# Chronique des tendances de la société française

Louis Dirn \*

*Cette chronique présente trois approches contrastées de l'évolution de la structure sociale française :*

*— l'étude des revenus des ménages montre qu'après une période où l'éventail des revenus se réduisait, il est en train de se rouvrir vers le haut : les déciles supérieurs des ménages voient leurs revenus augmenter plus fortement que l'ensemble des ménages, et les soutiens divers améliorent légèrement la situation des plus pauvres.*

*— l'opinion des Français sur leur appartenance à une classe a fortement évolué : les pourcentages des Français qui se situent dans la bourgeoisie et la classe ouvrière sont en baisse, tandis que ceux qui se situent dans la classe moyenne sont plus nombreux ;*

*— la fréquentation des musées et des expositions montre que, malgré l'allongement de la scolarité et l'explosion de l'offre culturelle, les clivages entre Français « cultivés » (qui vont au musée) et les autres demeurent aussi nets. La fracture culturelle demeure ;*

*— l'analyse des professions et du chômage des étrangers révèle que leurs niveaux de scolarisation et de qualification croissent et qu'ils s'alignent sur l'ensemble de la population, à l'exception de quelques zones de fragilité ;*

*— enfin, phénomène très nouveau : l'influence de la conjoncture économique sur les taux de suicide.*

## La croissance des inégalités économiques

Dans la plupart des pays occidentaux, les inégalités de revenu sont au centre du débat public. L'écart croissant entre les ménages les plus modestes et les plus aisés est avéré depuis quinze ou vingt ans dans différents pays, en particulier aux Etats-Unis, mais le phénomène semblait épargner jusqu'à présent l'Europe continentale (Chauvel, 1995).

Des enquêtes nouvellement publiées par l'INSEE (Revenus fiscaux des ménages, noté ici RFM 1990, et surtout Budget des ménages, BdM 1994, voir encadré) mettent en évidence une rupture de tendance im-

---

\* Le pseudonyme de Louis Dirn désigne une équipe de sociologues qui se réunit à l'OFCE : Louis Chauvel, Michel Forsé, Jean-Pierre Jaslin, Yannick Lemel, Henri Mendras, Denis Stoclet et Laurence Duboys Fresney. Ont collaboré à cette chronique : Louis Chauvel, Michel Forsé, Henri Mendras et Laurent Mucchielli.

portante : après la baisse progressive des inégalités au long des années soixante-dix, l'écart entre hauts et bas revenus s'est stabilisé au cours des années quatre-vingt, et s'accroît depuis la récession de 1992-1994.

Après impôt, le revenu réel moyen des ménages par unité de consommation a cru de 1984 à 1994 d'environ 1,1 % par an, soit de 12 % sur la période. Alors qu'il a doublé de 1960 à 1976, il faudrait à ce rythme attendre 60 ans pour obtenir un nouveau doublement. Cette modeste élévation *moyenne* de 12 % dissimule un mouvement inégal selon la position dans la hiérarchie des revenus, ce dont on peut avoir l'intuition par l'évolution de la *médiane* (le niveau du ménage situé au milieu de la société) qui ne croît que de 5 %.

1. Retournement de l'indicateur d'inégalité (écart interdécile)

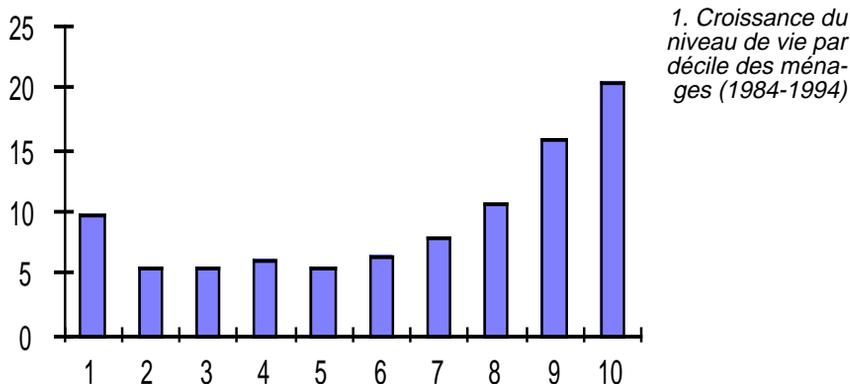
Année	Revenus fiscaux des ménages (RFM)	Budget des ménages (BdM)	BdM + revenu propriété
1975	40		
1979	37	42	
1984	37	38	41
1989		39	42
1990	34		
1994		40	44

Note : Ecarts interdéciles du niveau de vie (par unité de consommation) après impôt sur le revenu (IRPP) pour RFM ; avant impôt pour BdM (tel que publié par l'INSEE). En 1975, selon RFM, un rapport de 1 à 4 s'établissait entre le décile inférieur et le décile supérieur. La troisième colonne comprend l'estimation des revenus du patrimoine non-déclarés.

Source : INSEE, 1996.

Avec la création du RMI, un effort redistributif a amélioré la situation des 10 % de ménages aux revenus les plus faibles : ils jouissent, par rapport à leurs prédécesseurs de 1984, d'un niveau de vie global supérieur d'environ 10 %, presque comme la moyenne. En revanche, les 60 % de ménages situés juste au dessus ont subi une croissance plus faible, de l'ordre de 5 %. Les 30 % de ménages aux revenus les plus élevés ont connu, quant à eux, une situation plus enviable, meilleure à mesure que l'on s'approche du haut de la répartition.

Les 10 % les plus élevés ont connu une croissance de 18,5 à 22,4 % après impôt, selon que l'on exclut des calculs ou non les chefs d'entreprise. Les plus aisés subissent ainsi moins que les autres les effets négatifs du ralentissement économique, qui leur permet encore d'accroître significativement leur revenu alors que les autres ménages connaissent une stagnation relative.



Source : INSEE, BdM, 1996 ; calculs OFCE pour l'estimation de l'IRPP

Note : Ménages actifs ou de moins de 60 ans ordonnés par niveau de vie après impôt ; chaque tranche représente 10 % de l'effectif. Le niveau de vie des 10 % les plus aisés de 1994 est de 20 % supérieur à celui de leurs prédécesseurs de 1984.

Pourtant cette courbe en « U » sur dix ans est en partie trompeuse : alors que de 1984 à 1989, le décile le plus bas connaît une croissance plus élevée que la médiane (effet vraisemblable de la création du RMI), l'évolution depuis 1989 est sans ambiguïté sur les inégalités : plus le revenu était bas, moins le taux de croissance fut élevé.

### L'information statistique sur les inégalités économiques

La première analyse de la réouverture de l'éventail des revenus en France revient au CERC (1989) qui mettait en lumière le « tournant des années quatre-vingt » : après quinze ans de réduction régulière des inégalités salariales, de 1968 à 1983, une inversion de tendance apparaissait. La baisse de la part du salaire dans la valeur ajoutée, la hausse des taux d'intérêt réels, les problèmes de l'emploi, allaient dans le même sens d'un accroissement des difficultés économiques des ménages à bas revenus. Pourtant, l'élévation des revenus de transfert et la création du RMI pouvaient avoir contrecarré ces évolutions. Jusqu'au milieu de l'année 1996, faute d'enquête récente, il était impossible de faire le point : la dernière enquête Revenus fiscaux des ménages (RFM) remontait à 1984, et à 1989 pour Budget des ménages (BdM).

La publication de RFM 1990 (Campagne, Contencin, Roineau, 1996) et surtout de premiers résultats issus de BdM 1994 (INSEE, 1996) comble le vide. L'enquête RFM est fondée sur les déclarations fiscales, et les ménages sont directement interrogés dans BdM. Les deux méthodologies divergent donc, et présentent quelques faiblesses : RFM exclut de nombreux revenus défiscalisés de la propriété (de plus en plus) et, telle qu'elle est publiée, BdM fournit les ressources des ménages avant impôt, qu'il faut ici réestimer. Elles offrent pourtant une idée de l'évolution du niveau de vie, c'est-à-dire de leurs revenus rapportés à la taille des ménages (par unité de consommation, dit parfois « équivalent adulte »).

Les prochaines mesures de même nature seront donc RFM 1996 et BdM 1999, dont il conviendra d'attendre la publication en 2001...

Ce phénomène de croissance des inégalités par l'ouverture du haut de l'éventail des revenus s'accompagne de changements structurels importants : alors que jusqu'au début des années soixante-dix, la pauvreté était âgée, rurale et souvent liée au statut d'indépendant modeste (agriculteur, petit boutiquier, qui avaient un patrimoine modeste sur lequel vivre...), la pauvreté devient de plus en plus souvent jeune, urbaine et liée à l'incapacité de trouver durablement un emploi salarié stable.

Le revenu se concentre de plus en plus chez les plus de 50 ans, à la défaveur des moins de 40 (Legrès et Lollivier, 1996) : droits de retraite plus élevés acquis sur des carrières complètes, ménages de deux retraités plus nombreux, importance croissante des revenus du patrimoine, plus souvent en possession des plus âgés. On repère aussi une recomposition du profil de la carrière professionnelle : les actifs de 50 à 60 ans ont aujourd'hui les salaires les plus élevés æ en moyenne, ce qui dissimule bien-sûr des situations plus contrastées æ, alors que voilà dix ans on mesurait une quasi-stagnation des salaires au delà de 40 ans. Cette situation va de pair avec des difficultés croissantes d'insertion des jeunes.

## 2. Niveau de vie relatif selon l'âge du chef de ménage (BdM)

100 = moyenne française de l'année de l'enquête

Année	< 30	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89
1984	92	97	99	109	106	98	93
1994	75	91	98	120	110	107	96

Source : INSEE, 1996.

Par catégorie socioprofessionnelle, la mesure des évolutions n'est fiable que pour les salariés et les retraités. Pour les indépendants, il est impossible de dire ce qui relève d'une situation meilleure aujourd'hui ou de sous-évaluations passées, ou encore d'effectifs trop faibles d'indépendants vraiment aisés pour obtenir une bonne représentativité des enquêtes : les indépendants sont entre eux extrêmement inégaux, et quelques ménages opulents tirent vers le haut une moyenne qui, sinon, serait assez modeste. Quelle que soit la source, les évolutions semblent à la défaveur des catégories salariées (dont les chômeurs, considérés ici comme des salariés potentiels), alors que les retraités, mais aussi les indépendants, ont connu une amélioration de leurs ressources (même s'il faut demeurer prudent sur leur évolution).

Selon RFM et BdM, au sein des salariés, l'écart entre cadres et employés est croissant, même si l'ampleur du mouvement diverge fortement selon la source : la différence des périodes (avant ou après récession), mais aussi l'effet des revenus défiscalisés du patrimoine, peuvent avoir joué au profit des cadres. On note, en effet, que dans les déclarations fiscales, l'évaluation du revenu des valeurs mobilières est mauvaise et

décline avec le temps : en 1984, l'enquête RFM en repérait la moitié, puis le quart en 1990. Au total, le monde du salariat tertiaire semble de plus en plus inégalitaire, entre les catégories à fort taux de chômage et d'emploi précaire, qui sont le plus souvent au sein de l'archipel des employés, et les catégories supérieures, mieux protégées, et dont le revenu croît plus vite : alors qu'il est souvent question de la « prolétarianisation » des cadres, dont le salaire serait plus faible que naguère et qui auraient de moins en moins une fonction de direction, l'évolution la plus visible est la « prolétarianisation » des employés, dont le revenu converge progressivement vers celui des ouvriers.

De même, la rupture en deux du monde ouvrier selon la qualification est avérée : la perte de pouvoir d'achat des ouvriers non qualifiés fut de près de 5 % sur la période. Là encore, les difficultés de l'emploi au sein des populations les plus précaires en sont responsables. La hiérarchie du revenu au sein de la population des salariés de l'industrie comme du tertiaire se renforce donc, alors qu'elle s'était atténuée depuis les accords de Grenelle de 1968.

### 3. Evolution des ressources selon la catégorie du ménage

En milliers de francs 1994 par unité de consommation

Catégorie sociale du chef de ménage	RFM 1984-1990			BdM 1984-1994		
	1984	1990	diff. (%)	1984	1994	diff. (%)
<i>Indépendant</i>	88	109	23,6	87	112	28,7
Agriculteur	46	59	27,9	66	77	16,7
Artisan commerçant industriel	110	129	16,7	86	97	12,8
<i>(dont + 10 salariés)</i>	173	265	53,1			
Profession libérale	190	241	26,9	173	240	38,7
<i>Salarié</i>	76	77	1,4	89	98	10,1
Cadre	136	137	0,7	152	172	13,2
Profession intermédiaire	91	89	- 1,8	103	106	2,9
Employé	72	69	- 3,3	80	80	0,0
Ouvrier qualifié	55	58	3,8	68	71	4,4
Ouvrier non-qualifié	48	46	- 4,4	60	57	- 5,0
<i>Retraité</i>	61	77	26,7	86	106	23,3

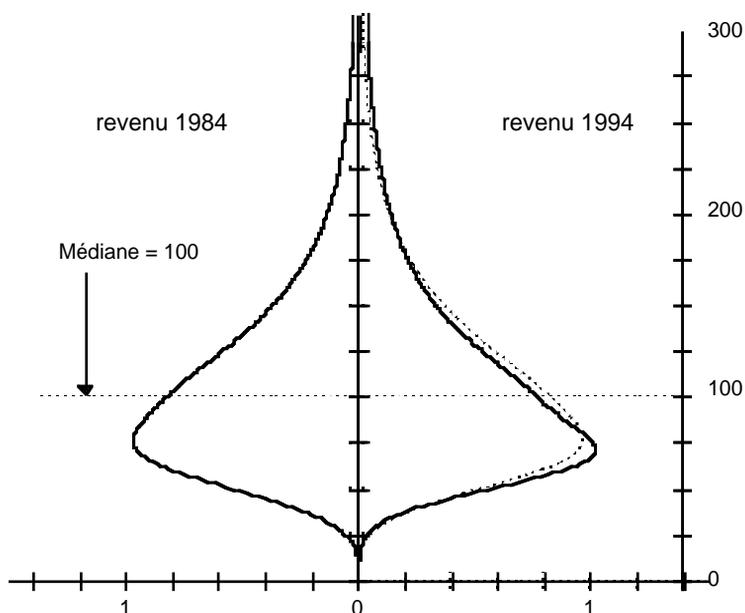
Note : RFM : revenu fiscal (dont bénéfiques, salaires, dont chômage et retraite, hors impôt revenu, hors RMI, minimum vieillesse et allocations, hors revenus non fiscalisés), en francs 1994 par tête dans le ménage, déflateur du PIB marchand ; BdM : niveau de vie (toutes ressources avant impôt, dont prestations non fiscalisées, type allocations familiales). Francs 1994 par unité de consommation, déflateur des prix à la consommation.

Source : Campagne et Alii. 1996 ; INSEE, 1996.

Une incertitude subsiste malgré tout pour l'écart entre ouvriers et cadres. La divergence selon les sources pourrait être expliquée par le recours croissant des cadres à l'épargne financière défiscalisée (notamment les assurances vie, mais de nombreux produits d'épargne bénéficient d'incitations fiscales à l'épargne, même si la législation connaît des évolutions nombreuses et erratiques), et donc non repérable par RFM, alors que BdM s'efforçait de recueillir cette information.

Néanmoins, la croissance moyenne pour l'ensemble des ménages salariés est supérieure à la plupart des catégories sociales salariées prises en particulier. C'est la conséquence d'un effet de structure de déformation « par le haut » de la structure sociale, lié à la croissance de la proportion de cadres et au déclin des ouvriers. Le revenu s'accroît en effet pour les bénéficiaires d'une promotion sociale mais stagne pour les autres, ou régresse même en cas de perte d'emploi : avec un taux de chômage de 14 % chez l'ensemble des employés, de 18 % chez les employés de commerce et les personnels de services directs aux particuliers, de 9 % chez les ouvriers qualifiés, de 19 % chez les non-qualifiés, la perte du bénéfice des allocations de chômage, faute d'avoir suffisamment cotisé, est fréquente.

## 2. Le strobiloïde français 1984-1994



Note : A gauche, le strobiloïde de 1984 ; à droite, en trait plein, de 1994, en pointillé, de 1984.

Source : INSEE 1996, calculs OFCE.

Les années quatre-vingt et plus encore le début des années quatre-vingt-dix ont été marqués par un tournant de la dynamique des inégalités économiques. Le rêve français d'une société intégralement moyennisée s'efface maintenant avec le constat d'une hiérarchie sociale toujours existante, certes moins rigide que dans les années cinquante, mais qui se perpétue et se renforce maintenant, surtout par le haut. Jusqu'au début de l'année 1996, en l'absence de publication d'enquête fiable et récente, nous pouvions espérer que, l'un dans l'autre, les revenus sociaux compensaient les pertes de revenus salariaux. Maintenant, il apparaît que cet espoir était mal fondé, et que la France ne fait plus exception, même si c'est avec une moindre intensité, à cette tendance occidentale de croissance des inégalités économiques et de « tassement de la classe moyenne » (*shrinking middle class*, voir Papadimitriou et Wolff (1993) pour la situation américaine).

En effet, comme l'illustre la réévaluation du strobiloïde français pour 1994 æ pour la méthode, voir Chauvel (1995) æ, la classe de revenu médian tend à perdre de sa substance du fait de l'aspiration de sa partie supérieure vers les revenus élevés. Cette évolution forme l'élément déterminant du malaise contemporain : la croissance du revenu moyen, qui est essentiellement celle de la classe de revenus supérieurs, n'est plus partagée par le commun des Français (la médiane), d'où découle une frustration généralisée.

Louis Chauvel

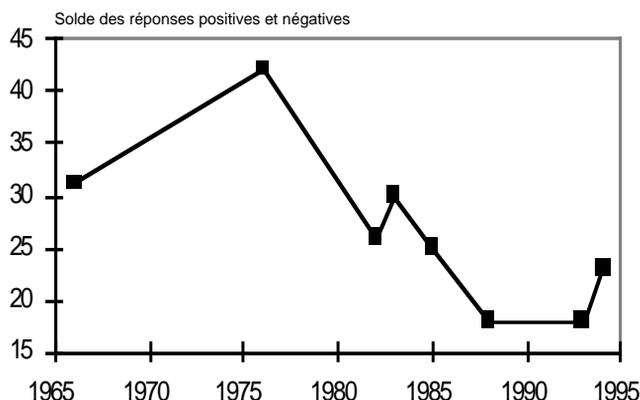
## Diminution de la conscience de classe

La conscience d'appartenir à une classe sociale était analysée dans les années cinquante et soixante comme une des caractéristiques essentielles de l'industrialisation. Alain Touraine, mais aussi des sociologues étrangers, cherchaient à mesurer la conscience de classe des ouvriers que les syndicats et le Parti communiste s'employaient à renforcer. La conscience bourgeoise était tenue pour acquise. La conscience des paysans, comme la fausse conscience des petits bourgeois, faisaient l'objet d'un débat. Aujourd'hui ces consciences de classe se sont estompées.

La question « avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? » est régulièrement posée par les instituts de sondage — notamment le SOFRES — depuis de nombreuses années. 61 % des Français répondaient positivement en 1966, soit exactement le même pourcentage qu'en 1994. Dans le même temps les réponses négatives passent de 30 à 38 % et les non-réponses de 9 à 1 %. La plus grande

implication vis-à-vis de cette question semble donc surtout avoir eu pour conséquence d'augmenter le sentiment de ne pas appartenir à une classe. Compte tenu de ces changements, il est préférable, pour parvenir à un diagnostic d'ensemble, d'examiner le solde des réponses positives et négatives.

3. Evolution du sentiment d'appartenance à une classe sociale entre 1966 et 1994



Source : IFOP en 1966 et SOFRES de 1976 à 1994.

Cet indicateur montre que si le sentiment d'appartenance de classe a cru entre 1966 et 1976, il a ensuite fortement décliné jusqu'en 1988 (voir graphique 3). A partir de cette date, il se stabilise et amorce même une légère remontée en 1994 dont on ne peut toutefois dire si elle est ou non seulement conjoncturelle. Les niveaux atteints aujourd'hui restent très inférieurs à ceux des années soixante ou soixante-dix. Sur le long terme, il y a donc bien eu diminution de la conscience de classe.

Ce résultat est corroboré par les évolutions concernant l'auto-affiliation des différentes catégories sociales (cf. le tableau 4). Parmi ceux qui disent appartenir à une classe sociale, de plus en plus se réfèrent à la classe moyenne, ce qui peut d'une certaine manière s'interpréter comme la négation de la conscience de classe puisqu'il n'y a pas d'opposition à une autre classe. Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les professions intermédiaires ou les employés qui ont davantage ce sentiment. Parmi les ouvriers, ceux qui déclarent appartenir aux classes moyennes passent de 13 % en 1966 à 30 % en 1994. A l'inverse, les identifications à la bourgeoisie et à la classe ouvrière décroissent entre 1966 et 1994.

Selon l'enquête du CEVIPOF réalisée en 1988 <sup>1</sup>, l'âge est une des caractéristiques socio-démographiques qui explique le mieux le sentiment d'appartenance à une classe. Les plus jeunes sont les moins enclins à l'exprimer ; il augmente ensuite de façon continue jusqu'à 65 ans, pour diminuer au-delà (cf. tableau 5). Il n'est évidemment pas possible ici de départager cet effet d'âge d'éventuels effets de génération ou de pé-

1. Les données de cette enquête nous ont été communiquées par Etienne Schweisguth que nous remercions de son amicale collaboration.

riode. Le croisement brut avec le groupe socio-professionnel est également significatif au seuil de 1 % (cf. tableau 5 bis). Ce sont les cadres supérieurs et les professions intermédiaires qui manifestent la plus forte propension à se sentir membre d'une classe.

#### 4. A quelle classe avez-vous le sentiment d'appartenir ?

En % parmi les oui

	Enquête IFOP 1966	Enquête SOFRES 1982	Enquête SOFRES 1983	Enquête SOFRES 1985	Enquête SOFRES 1993	Enquête SOFRES 1994
Les classes moyennes	21 %	31 %	33 %	32 %	39 %	38 %
La classe ouvrière	39 %	33 %	35 %	29 %	19 %	22 %
La bourgeoisie	7 %	4 %	3 %	3 %	2 %	3 %
Autres	33 %	32 %	29 %	36 %	40 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Michelat et Simon (1996).

#### 5. Sentiment d'appartenance de classe en 1988 selon l'âge

	oui	non	sans op.
18-24 ans	41,9 %	52,8 %	5,3 %
25-29 ans	51,5 %	45,7 %	2,8 %
30-34 ans	54,9 %	42,4 %	2,7 %
35-39 ans	56,6 %	40,5 %	2,9 %
40-49 ans	62,2 %	34,7 %	3,1 %
50-64 ans	62,5 %	33,0 %	4,5 %
65 ans et plus	61,0 %	32,5 %	6,5 %
Ensemble	56,5 %	39,2 %	4,2 %

Source : Enquête du CEVIPOF (n=4032, méthode des quotas, chi-deux significatif au seuil de 1 %).

#### 5 bis. Sentiment d'appartenance de classe en 1988 selon le groupe socio-professionnel

	oui	non	sans op.
Indépendants	53,9 %	40,6 %	5,6 %
Cadres supérieurs	64,7 %	33,2 %	2,2 %
Prof. intermédiaires	64,4 %	33,4 %	2,2 %
Employés	53,6 %	42,6 %	3,8 %
Ouvriers	57,4 %	38,3 %	4,2 %
Ensemble	57,5 %	38,6 %	3,9 %

Source : Enquête du CEVIPOF (chi-deux significatif au seuil de 1 %).

Mais, comme le montre le modèle logit reproduit ci-dessous (voir encadré), alors que l'âge conserve un effet fortement significatif à profession identique, c'est moins le cas de la catégorie socio-professionnelle à âge égal.

Cette tendance à la diminution de la conscience de classe est concomitante d'autres évolutions qui permettent de lui donner un sens. Les classes sociales sont des macro-groupes, or plusieurs signes permettent de penser que les Français valorisent davantage aujourd'hui des univers sociaux de plus petites dimensions. Les grandes institutions nationales, comme l'Eglise ou l'Armée et leurs symboles, ne sont plus des objets majeurs d'identification. Elles ne cristallisent pas davantage d'oppositions fortes. Les partis politiques et les syndicats souffrent d'une

**Analyse logit du sentiment d'appartenance de classe en 1988  
selon le groupe professionnel et l'âge**

Conscience de classe	Paramètres		Prob. > Chi-2
Indépendants	-0,2802		0,0002
Cadres supérieures	0,1613		0,1602
Prof. intermédiaires	0,2281		0,0030
Employés	-0,1219		0,0657
Ouvriers (non estimé)	0,0127		
15-24 ans	-0,7257		<0,0001
25-29 ans	-0,1722		0,0591
30-34 ans	-0,0440		0,6257
35-39 ans	0,0331		0,7229
40-49 ans	0,2777		0,0008
50-94 ans	0,3312		<0,0001
65 ans et plus (non estim.) (non estim. aucune et sans opinion)	0,2999		
Qualité d'ajustement			
Chi-deux	ddl		Prob. > Chi-2
25,8059	24		0,3631
Effets des variables	ddl	L-R Chi-2	Prob. > Chi-2
PCS	4	23,1487	0,0001
Age	6	84,0141	5,2827e-16

*Note de lecture* : La modélisation logit a pour but de dégager les effets propres de variables explicatives nominales (ici l'âge en tranches et le groupe socio-professionnel) sur une variable à expliquer (ici la conscience de classe), elle-même nominale. Les paramètres s'interprètent comme des « écarts à la moyenne » (par définition égale à 0). Les probabilités associées (colonne intitulée « Prob. > chi-2 ») mesurent la significativité de ces écarts. Par exemple, les employés ont moins tendance que la moyenne des actifs (à âge égal) à se sentir membre d'une classe, mais ce résultat n'est pas significatif au seuil de 5 %. La qualité d'ajustement du modèle permet de savoir si des effets d'interaction entre variables explicatives devraient être pris en compte. Ce n'est pas le cas ici, puisque l'écart entre les données ajustées par le modèle logit et les données observées n'est pas significatif. Enfin, l'effet global des variables indépendantes est testé et montre que si l'âge (à PCS identique) a un effet fortement significatif sur la conscience de classe, c'est moins le cas de la PCS à âge égal.

relative désaffection, même si cette dernière s'est sans doute atténuée durant ces dernières années. A l'inverse, les associations témoignent d'une forte vitalité. La parentèle, malgré la crise de l'institution matrimoniale, reste un cadre privilégié d'échanges formels ou informels, instrumentaux ou expressifs. La décentralisation a permis ou accompagné le renforcement de l'identification à la région ou à la commune.

La croyance en un progrès technologique toujours plus intense soutenant une économie de croissance basée entre autres sur des économies d'échelle a fait long feu. La concentration qui en résulte, quelle que soit la forme qu'elle prenne, est de plus en plus souvent contestée. Les individus se replient davantage sur des groupes, des lieux, des institutions moins énormes parce qu'ils ont le sentiment qu'ils peuvent mieux les maîtriser ou à tout le moins mieux s'y repérer. La société devient plus complexe et plus diverse à mesure que les besoins d'autonomie, d'expression de soi et de sa différence croissent. Il n'est donc plus possible d'identifier uniquement la place occupée par un individu en raison de son appartenance à un seul macro-groupe. Appartenance et référence se font à des groupes primaires ou secondaires de plus en plus divers et du point de vue de l'individu sans doute de moins en moins congruents. D'où un sentiment de brouillage accru, ou de moindre lisibilité de la société, qui vient logiquement encore renforcer la diminution de la conscience de classe ou l'augmentation du sentiment d'appartenance à une classe moyenne dont les contours sont tout sauf bien définis.

*Michel Forsé*

## **La fréquentation des musées <sup>2</sup>**

La fréquentation des musées est un indicateur de la vie culturelle des Français, ainsi qu'un révélateur de la structure de la société française. Grâce à une enquête menée par Pierre Bourdieu au cours des années soixante (Bourdieu et Darbel, 1969), nous bénéficions d'un recul historique de près de trente ans, ce qui est très rare dans ces domaines. Depuis, le Département des études et de la prospective du ministère de la Culture a réalisé plusieurs enquêtes, notamment la grande enquête de 1988 sur « Les pratiques culturelles des Français » (Donnat et Cogneau, 1990), et plus récemment celles menées sur le public du Musée du Louvre (*Les publics du Musée du Louvre*, 1993) et de l'exposition Cézanne de 1995 (Centre d'analyse du discours, 1996).

---

2. Cette chronique reprend les données et les analyses d'un mémoire réalisé dans le cadre de la filière « Changement social » du DEA de sociologie de l'IEP : Sophie Despagnet, 1996, Le public des musées en France. Evolution de 1969 à 1995. Effets de la médiatisation.

Pour l'essentiel, ces données montrent qu'il y a eu peu de changement dans le comportement des Français ; et ce résultat contredit l'opinion répandue selon laquelle il y aurait eu une sorte d'explosion de la consommation culturelle dans les années récentes. Ce sont toujours les membres des catégories supérieures, jeunes et fortement diplômées, qui fréquentent les musées. Certes le nombre d'entrées a augmenté, mais ce sont toujours les mêmes qui vont de plus en plus dans les musées ; de plus, les visiteurs étrangers sont en plus grand nombre. Le niveau de diplôme est toujours le facteur le plus discriminant, mais une différence nette apparaît : en 1969, le baccalauréat distinguait ceux qui entraient dans un musée de ceux qui n'entraient presque jamais ; en 1989, les enquêtes montrent qu'il faut atteindre un diplôme de l'enseignement supérieur pour retrouver la même différence. La dévalorisation des diplômes dans le domaine professionnel se trouve confirmé sur le plan culturel.

### 6. Sont allés au musée dans l'année

En %

	0 fois	Parmi ceux qui sont allés au musée		
		1 ou 2 fois	3 ou 4 fois	5 fois et plus
<i>Ensemble</i>	30	64	16	19
Aucun diplôme, CEP	18	76	14	11
BEPC	29	70	15	15
CAP	29	70	16	14
BAC et équivalent	44	59	19	22
Etudes supérieures	64	44	20	36

Source : Donnât, Cogneau, 1990, *op. cit.*

La deuxième différence forte tient à l'âge : en 1969, les jeunes de 15 à 24 ans étaient nettement sur-représentés et le troisième âge sous-représenté ; vingt ans plus tard les retraités (surtout les jeunes retraités, 50-64 ans) ont pris l'habitude de fréquenter les musées, ce qui avait été prédit dans un article de cette revue (Mendras, 1984).

Les écarts entre catégories socio-professionnelles ont plutôt tendance à s'accroître. L'enquête de 1992 sur la fréquentation du musée du Louvre a montré que les cadres supérieurs, professions libérales, enseignants et étudiants fournissent 55 % des entrées.

L'enquête de 1969 faisait ressortir une différence nette de la fréquentation des urbains et des ruraux ; en 1989, cette différence s'est estompée et a été remplacée par une différence entre Paris (notamment *intra muros*) et province.

Le public « populaire » se distingue nettement du public « supérieur » par ses choix et sa façon de visiter : il préfère les écomusées et les musées d'art populaire aux musées d'art classique ou contemporain ; il aime visiter en famille ou en groupe.

7. Ont visité un musée au cours de l'année précédente

Pour 100 personnes :

Communes rurales et villes de moins de 2 000 habitants	24 %
Paris <i>intra muros</i>	59 %
Reste de l'agglomération parisienne	43 %
Moyenne nationale	30 %

Source : Donnat, Cogneau, 1990, *op. cit.*

8. Sur 100 personnes de chaque groupe, ont visité un musée en un an :

	Musée Beaux-arts ou art moderne	Ecomusée ou art populaire
<i>Ensemble</i>	53 %	37 %
Agriculteurs	37 %	40 %
Ouvriers qualifiés	30 %	30 %
Ouvriers non-qualifiés	30 %	37 %
Cadres et prof. intellectuelles sup.	73 %	46 %

Source : Donnat, Cogneau, 1990, *op. cit.*

L'enquête « Cézanne » permet de hiérarchiser ces critères : le diplôme est le facteur le plus discriminant, toutes choses égales par ailleurs, notamment plus que le facteur « catégories socio-professionnelles », qui isole cadres supérieurs, professions libérales et enseignants. Le rôle de la famille est aussi discriminant : ceux qui ont visité un musée avec leurs parents au cours de leur enfance ont appris à en franchir le seuil et continuent toute leur vie. Les visites scolaires jouent un rôle important pour les non-bacheliers (35 % contre 18 %) mais non pour les bacheliers (62 et 63 %). Le lieu d'habitation joue aussi de façon importante, Paris et les villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants) sont sur-représentés.

Depuis vingt ans les médias, notamment la télévision et les magazines, se sont emparés des événements artistiques pour en faire de véritables événements médiatiques. Or cette médiatisation ne semble pas avoir eu d'effets notables sur la fréquentation, en revanche elle diffuse de l'information dans toutes les catégories de la population. L'exposition « Cézanne » de 1995-1996 (Enquête IFOP) est un bon exemple : 460 000 Français ont visité l'exposition, soit près de 1% de la population adulte, et les caractéristiques de ces visiteurs sont les mêmes que celles du public des musées en général (catégories supérieures, diplômés et parisiens). 33 % disent y être allés parce qu'ils « aiment particulièrement Cézanne ». Par contraste, 21 % des Français déclarent qu'ils « ont eu envie » de voir Cézanne parce que « ces expositions sont des événements à ne pas manquer ». Il faut ajouter que 50 % des Français avaient entendu parler de l'exposition (75 % par la télévision), mais que 25 % ne savaient pas que Cézanne était un peintre. 67% des ouvriers et 56% des agriculteurs n'avaient pas entendu parler de l'expo-

sition, tandis que 78 % des catégories supérieures en avaient entendu parler. Le niveau d'information des employés est nettement supérieur à la moyenne nationale et notamment à celui des professions intermédiaires ; ils ont la plupart du temps été informés par des conversations avec des parents, des amis ou des relations de travail.

La conclusion générale qui peut être tirée de ces données est donc la surprenante stabilité de la fréquentation des musées par les différentes catégories de Français, alors que la prolongation de la scolarité et les efforts pour sortir les élèves du cadre strictement scolaire auraient dû modifier cette pratique, d'autant plus que cet effort scolaire a été relayé par un battage médiatique sans précédent.

*Henri Mendras*

## **Profession et chômage des étrangers**

Parce qu'elle fut appelée pour soutenir le développement industriel, la population active étrangère fut longtemps principalement ouvrière et généralement non qualifiée. Depuis le choc pétrolier de 1973, puis avec les restructurations massives de l'industrie réalisées en 1983, elle subit donc de plein fouet et plus que toute autre le déclin des ouvriers et le chômage. A elle seule, la population étrangère a ainsi supporté à peu près un tiers des pertes d'emploi dans l'industrie française (soit près de 500 000 salariés de moins). Dans certains secteurs comme la construction automobile, du fait d'une part de la modernisation de l'appareil productif, d'autre part de la volonté des chefs d'entreprise de remplacer les travailleurs ouvriers âgés par de jeunes Français (Merckling, 1986), la part des ouvriers immigrés spécialisés dans le total des licenciements économiques représente jusqu'à 42 %, et même 51,5 % pour le bâtiment et travaux publics. A bien des égards, les étrangers ont ainsi joué « un rôle non négligeable d'amortisseur de la crise » (Marchand, 1992, p. 71) dans l'ensemble de la société française, par le biais du monde ouvrier.

Dans ces conditions, on comprend déjà l'importance du taux de chômage dans ces catégories professionnelles, ainsi qu'un certain nombre de difficultés et de blocages dans le processus d'ascension sociale — que l'on retrouve notamment en matière de logement (Taffin, 1991). Au total, tandis qu'en 1975, la population immigrée représentait 7,2 % des actifs en France, elle est tombée à 5,8 % au recensement de 1990. Toutefois, l'observation annuelle de l'évolution des actifs montre que ce taux remonte depuis 1991, du fait de la croissance de l'emploi salarié non ouvrier. Ce redémarrage de l'activité des étrangers traduit le fait désormais bien connu (Dubet, 1989; Borkowski, 1990; Marchand, 1991 et 1992;

Maurin, 1991; Delort, 1993; Marie, 1994) que la population étrangère connaît progressivement des changements professionnels qui sont ceux de l'ensemble de la société française : elle se féminise et se diversifie en direction des services. L'activité salariale non ouvrière et le travail indépendant connaissent même chez les étrangers des taux de croissance parfois supérieurs à ceux des actifs français. Pour autant, les conséquences des années passées sont loin d'avoir disparu. Pour éviter les erreurs provoquées par les jugements univoques, il faut donc mesurer la coexistence de deux phénomènes contradictoires : d'une part l'ampleur encore actuelle des problèmes d'insertion professionnelle que connaissent les étrangers (aussi bien d'origine sud-européenne que d'origine maghrébine ou turque), d'autre part une tendance générale à l'alignement progressif de l'emploi des actifs d'origine étrangère sur l'emploi des actifs français.

*9. Parts comparées des différentes catégories socio-professionnelles selon la nationalité, dans la population masculine de 15 à 65 ans résidant en France*

En emploi	Français 1982	Français 1994	Variation 82/94	Étrangers 1982	Étrangers 1994	Variation 82/94
Agriculteurs	5,6	2,9	- 2,7 (48 %)	0,3	0,3	=
Indépendants	6,9	6,2	- 0,7 (10 %)	3,3	6,8	+ 3,5 (106 %)
Cadres	8,4	10,5	+ 2,1 (25 %)	2,7	5,1	+ 2,4 (89 %)
Prof. intermédiaires	14,8	14,2	- 0,6 (4 %)	4,5	5,4	+ 0,9 (20 %)
Employés	8,7	8,2	- 0,5 (6 %)	4,7	4,8	+ 0,1 (2 %)
Ouvriers						
- qualifiés	19,8	17,7	- 2,1 (11 %)	29,6	23,4	- 6,2 (21 %)
- non qualifiés	10,4	6	- 4,4 (42 %)	26,8	15,6	- 11,2 (42 %)
Retraités	5,6	7,6	+ 2 (35 %)	3,4	5,2	+ 1,8 (47 %)
Elèves- étudiants	11,5	14,6	+ 3,1 (27 %)	11,9	13,8	+ 1,9 (16 %)
Autres inactifs dont	3	3,8	+ 0,8 (27 %)	3,9	5,7	+ 1,8 (46 %)
- de 60 ans	2,7	3,5	+ 0,8 (30 %)	3,4	5	+ 1,6 (47 %)
Chômeurs	3,8	7	+ 3,2 (84 %)	10,3	15,9	+ 5,6 (54 %)
dont ouvriers	2,3	3,7	+ 1,4 (60 %)	7,1	10,9	+ 3,8 (53 %)

Source : Insee, Enquêtes Emploi

***La tendance générale à l'alignement de l'emploi des étrangers sur celui des Français***

La comparaison générale de l'évolution de l'activité des Français et des étrangers entre 1982 et 1994 (tableau 9) permet déjà de repérer les grandes lignes des processus d'évolution à l'œuvre. En termes de taux de croissance (ou de décroissance) comparés, le rapprochement entre les structures de l'activité des deux populations est flagrant :

— les ouvriers, et tout particulièrement les ouvriers non qualifiés, reculent fortement, à un rythme du reste rigoureusement similaire (- 42 %).

— les artisans, commerçants et chefs d'entreprises qui reculent de 10 % chez les actifs français progressent par contre de 106 % chez les étrangers, de sorte que désormais la proportion d'indépendants non-agricoles est plus importante dans la population active étrangère que dans la population active française.

— la croissance de 25% des cadres qui caractérise l'évolution des actifs français est faible à côté de celle de 89% des actifs étrangers chez qui les cadres représentent désormais plus de 5% des individus (et certes encore le double chez les Français).

— aux deux extrémités de la pyramide des âges, les lycéens et étudiants d'une part, les retraités et les inactifs de plus de 60 ans d'autre part, connaissent également des croissances assez largement comparables.

— l'évolution des professions intermédiaires et des employés est moins significative, encore que celles-ci croissent chez les actifs étrangers tandis qu'elles déclinent chez les actifs français, ce qui confirme encore l'analyse.

— enfin l'augmentation des chômeurs (ainsi que de la part des ouvriers dans le total des chômeurs) est également commune aux deux populations. Contrairement à une idée reçue, la croissance de la proportion des chômeurs est même plus forte dans la population active française (+ 84 %, contre + 54 % chez les actifs étrangers). On observe de plus que la part des ouvriers dans le total des chômeurs a diminué dans les actifs français (de 60,5 à 52,8 %) tandis qu'elle se maintient à pratiquement 70 % chez les actifs étrangers.

Il convient à présent de détailler quelque peu l'ensemble hétérogène que constitue la catégorie « étrangers ». Le tableau 10 distingue d'une part les principaux sous-ensembles de populations que constituent les Européens du Sud et les Maghrébins, d'autre part les Turcs (cas numé-

#### 10. Détails de l'évolution des Européens du sud, des Maghrébins et des Turcs

En emploi	EuroSud 1982	EuroSud 1994	Maghreb 1982	Maghreb 1994	Turcs 1982	Turcs 1994
Agriculteurs	0,3	0,3	0,1	0,1	-	0,6
Indépendants	3,8	7,8	2,7	5,6	3,2	7,6
Cadres	0,9	1,8	0,8	2,3	1,8	-
Prof. intermédiaires	5,2	6,9	2,7	3,7	1	1
Employés	3,6	3,8	4,2	4,6	6,1	0,8
Ouvriers	39,7	35,2	25,8	18,1	27,7	24,8
- qualifiés	25,6	13,5	29,1	14,8	33	19,5
- non qualifiés						
Retraités	3,9	7,9	2	5,3	1,2	0,4
Elève-étudiants	7,9	6,6	12,8	18,5	8,9	19,5
Autres inactifs	3,1	6,1	4,7	6,2	1,2	4,3
dont - de 60 ans	2,5	5	4,2	5,5	-	-
Chômeurs	5,7	10	14,3	20,6	16	21,5
dont ouvriers	4,4	7,4	10,9	14,7	11,1	19,2

EuroSud = cumul des Italiens, Portugais et Espagnols.

Source : Insee, Enquêtes Emploi.

riquement mineur, mais que nous utiliserons pour quelques comparai-  
son avec les Maghrébins). Le constat le plus massif est le recul des  
ouvriers. En 1982, 65 % des actifs en emploi parmi les étrangers d'ori-  
gine sud-européenne et 55 % parmi les étrangers maghrébins étaient  
des ouvriers (essentiellement dans les secteurs de la métallurgie, du tex-  
tile, du bâtiment, de l'automobile et de l'agriculture). En 1994, ils n'étaient  
plus que respectivement 49 et 33 %. Inversement, on observe le déve-  
loppement des professions intermédiaires, des artisans commerçants,  
des employés et même des cadres et professions libérales (qui partaient  
souvent, il est vrai, pratiquement de zéro). Dans toutes ces catégories,  
l'évolution des actifs d'origines sud-européenne et maghrébine est très  
largement comparable ; les professions intermédiaires et les artisans-  
commerçants connaissent même chez les actifs étrangers des taux de  
croissance supérieurs à ceux des actifs français.

11. *Évolution de la répartition des Français-Etrangers dans les catégories  
artisans, commerçants et entrepreneurs entre 1982 et 1990, et répartition des  
étrangers en pourcentage par nationalités.*

	Commerçants		Artisans		Chefs d'entreprise		Ensemble	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Français	92,9	90,7	92,7	89,8	93,2	92,5	92,9	90,4
Français par acquis	3,6	4,2	3,8	4,2	3,9	3,8	3,7	4,2
Etrangers	3,5	5,1	3,5	6	2,9	3,7	3,4	5,4
Maghrébins	46	43,3	16,7	20,9	11	12,6	29,2	29,6
Européens Sud	20	20,3	65,6	54	35,4	33,1	43,7	38,6
Asiatiques	3,3	5,1	0,9	2,2	1,1	2,1	2	3,4
Africains noirs	6,3	4,9	0,7	1,7	2,1	1,7	3,2	3
Turcs	0,7	2,4	1	6,8	0,9	2,2	0,8	4,6
Autres	23,7	24	15,1	14,4	50,5	51,7	21,1	20,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, Recensements.

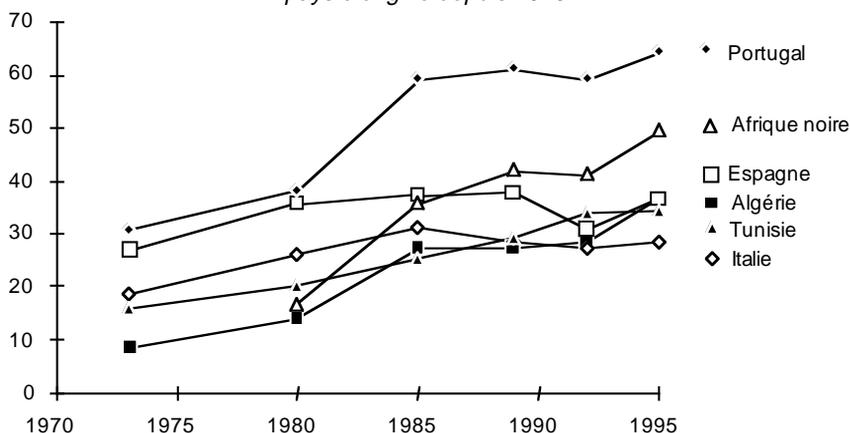
Le tableau 11 permet d'observer dans le détail la répartition des dif-  
férentes populations étrangères au sein des artisans, des commerçants  
et des chefs d'entreprise. On observe d'abord la part essentielle qu'oc-  
cupe les commerçants chez les Maghrébins (même si cette part recule  
légèrement au profit des artisans). Ceci traduit le dynamisme bien connu  
du commerce d'alimentation et de la restauration qui est un peu aux  
Maghrébins ce que l'artisanat fut jadis aux immigrés italiens (et  
aujourd'hui encore aux Portugais) et qui est aussi l'équivalent de la res-  
tauration (généralement à bon marché) pour les immigrés sud-asiatiques.  
On estime ainsi qu'en 1989, plus de 20% des fonds de commerce propo-

sés à la vente dans l'agglomération parisienne ont été acquis par des Asiatiques et des Maghrébins (Ma Mung et Simon, 1990; Ma Mung, 1992). Les étrangers et leurs enfants (Français par acquisition) représentent en réalité plus de 9 % des artisans-commerçants en France, et 21,6 % dans la seule agglomération parisienne (Marie, 1994, p.147). *A bien des égards, le travail indépendant apparaît donc comme un nouveau tremplin dans le processus d'intégration et d'ascension sociales des Étrangers en France.*

Les tableaux 10 et 11 permettent aussi de comparer les populations sud-européennes et les populations maghrébines. On constate alors que, contrairement là encore à une idée reçue, par rapport aux autres populations étrangères, les Maghrébins sont en meilleure position sociale d'ensemble dans la mesure où d'une part ils sont de moins en moins ouvriers, d'autre part ils sont de plus en plus lycéens et étudiants : ce qui reflète sans doute d'une part le pôle intellectuel toujours attractif que représente l'université française, d'autre part le rôle normatif central que joue l'école dans les représentations de la mobilité sociale et dans les stratégies d'intégration des étrangers (Zéroulou, 1988).

Enfin, le dernier indice majeur de l'intégration professionnelle est l'évolution rapide de la situation professionnelle des femmes dans toutes les communautés d'origine étrangères (figure 4). En 1973, les Portugaises n'étaient que 30,7 % à travailler, elles sont aujourd'hui plus du double (64,4 %). De même le taux d'activité des femmes maghrébines a quadruplé en vingt ans, passant de 8,4 à 36,6 %, dépassant notamment celui des Italiennes. Et, parce qu'elles sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, elles sont naturellement à leur tour de plus en plus touchées par le chômage et donc de plus en plus inscrites à l'ANPE (Marchand, 1991, p. 35-36). Les femmes étrangères adoptent donc de plus en plus souvent les caractéristiques des femmes françaises. Et ceci traduit et renforce sans doute des changements importants dans l'évolution des stéréotypes masculins et féminins et dans les rapports familiaux.

4. L'évolution du pourcentage de femmes de 15 à 65 ans en activité selon leur pays d'origine depuis 1973



Source : INSEE, Enquêtes sur l'emploi.

## **Chômage, fragilité sociale, discrimination face à l'embauche et au licenciement**

Si la réalité de la mobilité sociale et de l'alignement progressif sur l'activité des Français est incontestable, le constat de signes de fragilité sociale ne l'est pas moins. C'est ce que semblent indiquer non seulement les taux de chômage, mais encore la catégorie « Autres inactifs » du tableau 9, qui regroupe d'abord à titre presque marginal les hommes de plus de 60 ans ne percevant pas de retraites, ensuite et surtout les hommes de moins de 60 n'ayant jamais travaillé (c'est-à-dire, en fait, n'étant ni en emploi, ni à la retraite, ce qui peut désigner aussi bien des pré-retraités que des personnes totalement exclues du jeu socio-économique). A coup sûr, nous sommes ici en présence de personnes en difficulté d'insertion grave. Or, si le taux d'occupation de ce poste a augmenté de plus de 25 % chez les Français, les étrangers d'origine maghrébine ont connu une croissance de 70 % et ceux d'origine sud-européenne de pratiquement 100 %.

Il convient ici de rappeler que, avant le tournant de 1974 et le passage d'une immigration de main d'œuvre temporaire à une immigration de peuplement par le biais du regroupement familial, la très grande majorité des immigrés venant travailler en France étaient des ouvriers non qualifiés, recrutés généralement parmi les couches les moins diplômées de leur propre pays. Le tableau 12 permet de prendre la mesure de ce manque de qualification qui touche les étrangers âgés de plus de 25 ans. On constate en effet que les étrangers sont massivement sous-diplômés par rapport aux Français : ils sont trois fois plus nombreux à n'avoir absolument aucun diplôme. Les étrangers d'origine maghrébine, population favorite des industriels français dans les années quarante-cinq à soixante-treize, sont même 73 % à se trouver dans cette situation. Dans ces

12. Diplôme le plus élevé obtenu par les 25-64 ans (chiffres arrondis à la première décimale)

	Français	Etrangers	Origine CEE	Origine Maghreb
2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle universitaire	5,7	4,7	2,8	3,1
Grande école, diplôme ingénieur	1,7	1,2	1,10,4	
1 <sup>o</sup> cycle universitaire	2	1,1	0,7	0,5
BTS, DUT	3,8	1,1	1,1	0,9
Paramédical ou social avec Bac	1	—	—	—
Paramédical ou social sans Bac	0,7	0,6	0,2	—
Bac général	6,5	6,4	7,4	2,7
Bac techno., prof. ou brevet prof.	4,6	1,7	1,8	1,6
CAP, BEP	26,9	11,5	14	9,9
BEPC seul	8,4	3,4	3	3,7
CEP	16,5	9	14,2	4
Aucun diplôme	21	59,2	53,5	73

Source : INSEE, Enquête Formation et qualification professionnelle 1993.

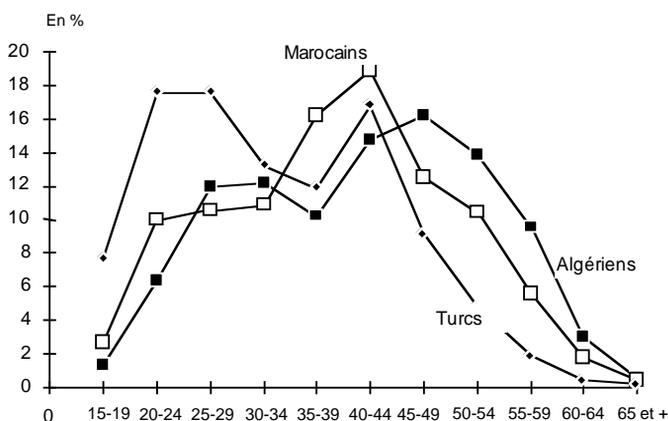
conditions, on comprend que les licenciements économiques de la décennie suivante (1974-1984) les aient placés dans une situation d'une extrême fragilité sur le marché de l'emploi <sup>3</sup>.

Le poids des ouvriers non qualifiés et les licenciements économiques dans l'industrie des années quatre-vingt tiennent donc une place majeure dans l'interprétation des forts taux de chômage des étrangers, en particulier des Turcs et des Maghrébins (+ de 20% de la population dans les deux cas). Il faut du reste expliquer la différence entre ces deux populations dans la part que prennent les ouvriers dans l'ensemble des chômeurs : 89,3 % chez les Turcs et « seulement » 71,3 % chez les Maghrébins. Du reste, si la part des employés est certes beaucoup plus réduite dans l'ensemble des demandeurs d'emploi, elle indique aussi une proportion de chômeurs maghrébins cinq fois supérieure à celle des étrangers sud-européens.

Un écart faible, mais réel, semblerait donc à première vue distinguer la population maghrébine comme « plus chômeuse que les autres ». Toutefois, en réalité, deux raisons peuvent expliquer ce phénomène. Premièrement, parce qu'elle constitue une immigration beaucoup plus ancienne, la population active maghrébine est plus âgée que la population active turque (cf. le graphique 5). Les ouvriers maghrébins qui ont entre 35 et 55 ans ont certainement plus de difficultés à être embauchés (et peut-être plus de mal à accepter n'importe quel emploi) que les ouvriers Turcs qui ont entre 18 et 35 ans.

La seconde raison qui contribue sans doute au fort chômage des Maghrébins ne peut pas être mesurée statistiquement de façon aussi aisée, mais elle n'en est pas moins connue des observateurs et même reconnue par l'administration depuis une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales sur « L'insertion des jeunes immigrés dans

5. Répartition des actifs étrangers par âge en 1990



Source : INSEE, Recensement.

3. Et inversement on mesure le chemin parcouru par la génération suivante actuellement lycéenne et étudiante (tableau 1).

l'entreprise » publiée en 1992 : il s'agit des pratiques discriminatoires à l'embauche. En moyenne, cette discrimination des jeunes étrangers concernent une situation d'embauche sur trois, parfois même une sur deux <sup>4</sup>. Elle induit ainsi logiquement un sentiment de discrimination qui produit peut-être à son tour une méfiance accrue et un investissement moindre face à la perspective d'embauche <sup>5</sup>.

Le fait est, quoi qu'il en soit, que, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être étranger constitue objectivement à la fois un handicap face à l'embauche et un risque supplémentaire de chômage. En effet, ainsi que l'avait déjà montré E. Maurin (1991, p. 40) sur la base de l'Enquête Emploi de l'INSEE en 1989, « la probabilité d'avoir moins d'un an d'ancienneté est plus forte pour un étranger que pour un Français de même qualification, travaillant dans le même secteur et dans une entreprise de même taille. Or, en cas de compression d'effectifs, les derniers arrivés sont souvent les premiers touchés. Il y a une spirale de la précarité à laquelle est sans doute plus particulièrement exposée la main-d'œuvre étrangère ».

## **Conclusion**

Le chômage frappe plus durement les étrangers que les Français du fait de la prégnance de deux phénomènes : un chômage de précarité chez les adultes et un chômage de non-insertion chez les jeunes (Marie, 1994, p.154). Tandis que de nombreux vieux ouvriers au chômage se sont reconvertis dans le petit commerce ou bien ont renoncé faute de capital suffisant et se trouvent dans une situation pour le moins précaire, une partie des jeunes voient à leur tour la perspective d'une intégration économique et sociale fortement compromise. Dans ces conditions, on comprend la nature des difficultés et les blocages dans le processus d'ascension sociale qui en résultent et qui ont nécessairement des conséquences sur le processus d'assimilation lui-même. D'un côté, le chômage des jeunes entraîne un retard du départ du foyer familial (Lefranc et Thave, 1995). D'un autre côté, le chômage de longue durée des parents génère un sentiment d'échec durable et de honte (Gaulejac, 1996) qui affecte aussi leurs enfants et contribue certainement à susciter chez certains d'entre eux un rapport ambivalent avec la société française.

Cela étant, il reste que les étrangers connaissent des difficultés d'insertion professionnelle qui leur sont de moins en moins propres. A mesure que la première génération qui était la moins diplômée laisse la place à une seconde génération pleinement scolarisée, les problèmes d'insertion

---

4. *Enquête sur l'insertion des jeunes immigrés dans l'entreprise*, 1992, Inspection Générale des Affaires Sociales, n°92018 ; cf. aussi les intéressantes réflexions générales de l'un des auteurs de ce rapport (Lemoine, 1992).

5. Particulièrement accentuée dans le cas des Maghrébins, cette discrimination est ressentie bien que vécue dans « seulement » 20% des cas par les jeunes Portugais, d'autre part elle ne se limite pas à l'embauche mais concerne aussi les contacts avec les offices d'HLM ainsi que les rapports avec la police (Echardour, 1996).

tion des jeunes issus de l'immigration rejoignent — le handicap de la discrimination en plus — ceux des jeunes Français. La crise économique les touche plus durement mais pas de façon spécifique. Enfin, ni les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, ni les dernières conséquences d'un passé industriel révolu ne doivent masquer les évolutions d'ensemble de la population étrangère et des enfants français issus de l'immigration qui témoignent globalement d'un alignement lent et progressif sur l'emploi des Français.

Laurent Mucchielli

## Ralentissement économique et suicide

Alors que le taux de suicide masculin <sup>6</sup> fut stable de 1950 à 1976, à un faible niveau, il connut une flambée à partir de 1977. De cette date à 1985, les suicides se sont accrus de 43 %. Après une courte rémission de 1986 à 1990 les derniers chiffres publiés (ceux de 1993) font état d'une remontée du taux masculin depuis la récession du début des années quatre-vingt-dix. En dehors des causes personnelles ou anthropologiques — dont on peut supposer qu'elles sont stables dans le temps et liées à la culture nationale —, les variations du taux de suicide paraissent, selon les indices dont nous disposons, liées à la situation économique.

Le profil de la courbe des suicides suit celui de nombreux indicateurs socio-économiques, ce qui nous invite à examiner le lien entre ralentissement économique <sup>7</sup> et suicide masculin. Depuis au moins la seconde moitié des années soixante-dix, le lien est saisissant entre le taux de suicide et, par exemple, le taux de chômage des 15-24 ans.

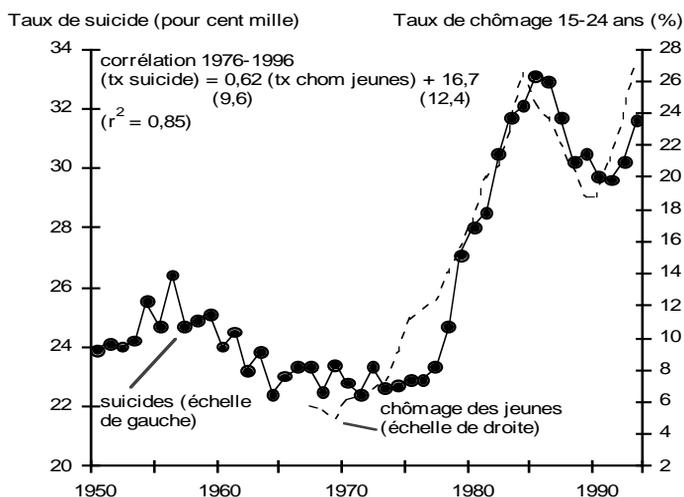
Cet indicateur, le chômage des jeunes, n'est évidemment pas à prendre au pied de la lettre, pour induire une interprétation naïve du type : « donc le surcroît de suicide provient des jeunes chômeurs ». En effet, l'élévation du taux de suicide de 1977 à 1984 fut ressentie au sein de toutes les classes d'âge : les moins de 25 et plus de 75 ans ont connu des évolutions assez parallèles. Il serait par conséquent fallacieux de croire que le chômage est la seule cause de cette évolution globale.

---

6. Le taux de suicide féminin est quatre fois plus faible que le taux de suicide masculin, et semble moins lié à la conjoncture économique comme aux caractéristiques sociales des individus ; nous n'étudierons donc ici que le suicide des hommes.

7. D'autres causes ont été récemment envisagées, comme une plus grande intégration familiale au cours des années quatre-vingt (Surault, 1995). Rien pourtant n'explique comment les structures familiales d'intégration auraient connu trois virages successifs en vingt ans.

### 6. Suicide masculin et chômage des jeunes 1950-1993



Source : INSEE (1994) pour le chômage, Surault (1995) pour le taux de suicide masculin, complété avec INSERM (1991-1993).

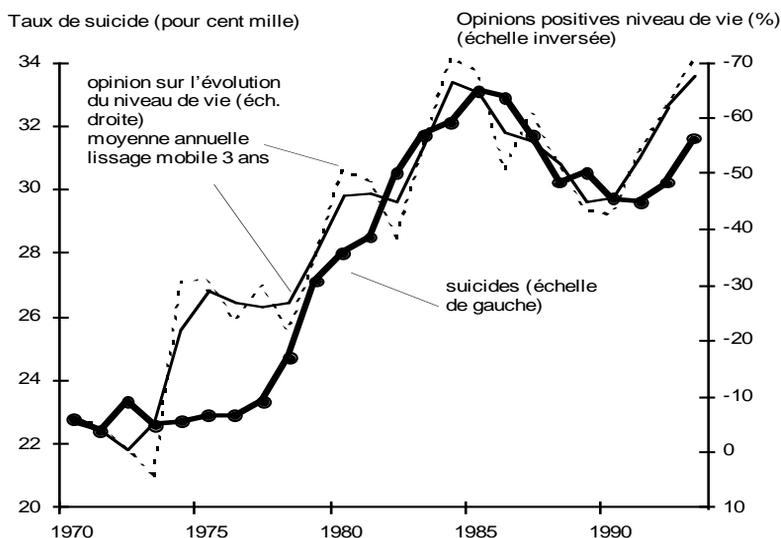
En fait, sur le temps court, le taux de chômage des jeunes ne transcrit guère autre chose que la dégradation conjoncturelle des *recrutements des entreprises*. Cette dégradation touche en tout premier lieu les nouveaux travailleurs disponibles (et donc les plus jeunes). Elle accompagne le freinage de la masse salariale, et précède généralement les licenciements secs des travailleurs plus âgés et leur plus difficile réinsertion au cours de l'intensification de la récession. De ce fait, l'évolution du taux de chômage des jeunes est l'un des plus clairs révélateurs des soubresauts économiques <sup>8</sup>, que subiront ou dont bénéficieront peu ou prou, l'ensemble des classes d'âge en présence dans la société française.

Cette évolution de la conjoncture économique æ mais elle est aussi sociale, comme l'atteste l'évolution parallèle des suicides æ peut se lire aussi à une multitude de facteurs, tels que le taux de croissance de la rémunération des salariés, du pouvoir d'achat des ménages, de la consommation, ou de l'opinion des ménages sur le niveau de vie des Français telle qu'elle est mesurée par l'enquête de conjoncture de l'INSEE... Toutes ces courbes s'ajustent de façon appréciable à l'évolution du suicide,

8. Par ailleurs, et c'est bien connu, le chômage des jeunes est un indicateur ambigu de la *situation des jeunes* : de 1982 à 1994, le *taux de chômage des jeunes* (proportion de chômeurs dans la population active) des jeunes de 15 à 24 ans a sensiblement augmenté, alors que la *proportion de chômeurs* (par rapport à la totalité de la classe d'âge) a diminué ; ce paradoxe apparent est la suite logique de la prolongation des études, qui a retiré de la population active une part importante de la population. Alors que 55 % des jeunes étaient actifs en 1982, ils n'étaient plus que 39 en 1994. Il n'en reste pas moins que le taux de chômage des jeunes est une claire indication de l'incitation croissante qui leur est faite de poursuivre des études aussi longues que possible. De là à supposer que le chômage *pousse hors de la population active, et en particulier dans les études*, une proportion croissante de jeunes, il n'y a qu'un pas.

à condition de lisser les séries de façon appropriée — l'évolution du suicide connaissant des évolutions bien plus souples et progressives que la conjoncture économique —, et de tenir compte éventuellement d'une tendance temporelle. Les profils sont invariables pour tous ces indicateurs. Les périodes 1977-1984 et 1991-1993 sont des années néfastes de l'économie, qui correspondent à une période d'aggravation des suicides ; 1985-1990 correspond au contraire à une période de rémission.

### 7. Suicide masculin et opinion des ménages sur le niveau de vie des Français



*Note :* opinion sur le niveau de vie des français : réponses à la question « Depuis un an, le niveau de vie des Français : » : (1) « s'est amélioré », (2) « est resté stationnaire », (3) « s'est dégradé ». Solde des pourcentages (1) - (3). En pointillé : Moyenne annuelle. En fin : lissage mobile sur 3 ans.  
*Source :* INSEE (Banque de données macroéconomiques, BDM) pour le niveau de vie, Surault (1995) pour le taux de suicide masculin, complété avec INSERM (1991-1993).

Examinons plus avant la courbe de l'opinion des ménages sur l'évolution récente du niveau de vie des Français. Il semble, à comparer cette courbe à l'ensemble des indicateurs connus, que les ménages ont une connaissance rapide et perspicace des évolutions de l'économie : il n'existe pas de décalage temporel notable entre la dégradation de l'emploi des jeunes et celle de l'opinion. En outre, le lien avec le suicide est très net depuis la fin des années soixante-dix.

Il est difficile d'interpréter les évolutions comparées des deux courbes au milieu des années soixante-dix : la crise apparaît en 1974 après une longue période de croissance économique. Elle frappe l'opinion mais pouvait paraître transitoire. Ce n'est que plus tard, à partir de 1978, que suicide et perception négative de la conjoncture par les Français suivent des évolutions semblables. L'apaisement du « moral » des Français s'es-

quisse en 1985-1986, et le suicide suit et ne précède pas. Il en est de même pour le ralentissement commencé en 1991 et qui devient une récession en 1993. Apparemment, et contrairement à ce que l'on pourrait en supposer le plus souvent, l'opinion précède et ne suit pas les retournements du suicide. C'est le cas aussi pour la plupart des indicateurs connus. Si nous pouvons certifier que le suicide évolue comme la situation générale de l'économie, avec un retard de quelques mois, nous ne pouvons néanmoins déterminer la « vraie » cause agissante. Cette question est classique en sociologie<sup>9</sup>, et nous ne pouvons guère avancer qu'en suggérant les hypothèses en présence :

- l'hypothèse individualiste-simpliste : pour le chômeur, le difficile vécu du chômage et l'amointrissement des anticipations de sa carrière future diminuent la valeur de sa vie, renforçant ainsi dans l'arbitrage le choix de la mort volontaire. Devant cette hypothèse, on peut s'interroger sur l'élévation du taux de suicide dans le troisième âge de 1977 à 1984 alors que le chômage ne les concerne guère, sauf à supposer que c'est le taux de croissance du revenu disponible que les ménages ont en vue ;

- l'hypothèse holiste-simpliste : dans la récession économique, le corps social pris dans son ensemble souffre, et la société se suicide au travers de certains de ses sociétaires qu'elle trouve en son sein. Cette hypothèse peut sembler à la fois naïve et *ad hoc*, et se trouve réfutée par les différences de taux selon les âges, les professions, les régions... La société ne suicide pas n'importe qui ;

- l'hypothèse complexe : cette hypothèse est celle de Halwachs, le disciple de Durkheim, dans ses *Causes du suicide* (1930). Son intuition était du même ordre que la nôtre : « Ce n'est pas que la misère des ouvriers qui chôment, les banqueroutes, les faillites et les ruines, soient la cause immédiate de beaucoup de suicides. Mais un sentiment obscur d'oppression pèse sur toutes les âmes, parce qu'il y a moins d'activité générale, que les hommes participent moins à une vie économique qui les dépasse, et que leur attention n'étant plus tournée vers le dehors se porte davantage non seulement sur leur détresse ou leur médiocrité matérielle, mais sur tous les motifs individuels qu'ils peuvent avoir de désirer la mort ».

Le suicide ne serait pas la résultante d'une de ces causes seulement, mais de ce « climat général d'oppression », ou de malaise généralisé que nous ressentons lors d'une récession économique. Un ralentissement important de la croissance produirait d'abord différents types d'accidentés sociaux, plus ou moins graves et irrémédiables, mais le « climat » de malaise qui accompagne une croissance atonique pourrait agir aussi comme un déclencheur du suicide chez ceux qui y sont le plus prédisposés : déments de tous âges et personnes entrant dans les dernières phases de la vieillesse, chômeurs de longue durée et mal-intégrés sociaux, personnes vivant dans une misère économique ou affective prolongée, malades chroniques ou condamnés à plus ou moins courte échéance,... Il serait donc vain alors de rechercher une cause élémentaire du suicide dans un des indicateurs seulement de la récession économique, alors qu'elle pourrait résider dans un phénomène plus glo-

---

9. Outre Durkheim (1897), dont les écrits eurent le plus d'impact sur la discipline, mentionnons Morselli (1879) et Halwachs (1930).

bal, dans un faisceau de causes simultanées, qui pourrait avoir pour nom : état de détresse, celui de notre système socio-économique confronté aux difficultés contemporaines de l'économie française, renforcé par l'incapacité à retrouver un sens et un projet social qui puisse apporter un remède au moins partiel à la situation.

Louis Chauvel

## Bibliographie

- BORKOWSKI J.-L., 1990, « L'insertion sociale des immigrés et de leurs enfants », in *Données sociales 1990*, Paris, Insee.
- BOURDIEU P., DARBEL A., 1969, *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*, Paris, Les Editions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- CAMPAGNE N., D. CONTENCIN et C. ROINEAU, 1996, « Les revenus fiscaux des ménages en 1990 », *INSEE résultats*, série Emploi-revenus, n°103.
- CERC, 1989, « Les Français et leurs revenus : le tournant des années quatre-vingt », *Documents du CERC*, n°94.
- CHAUVEL L., 1995, « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe des revenus disponibles », *Revue de l'OFCE*, n°55, octobre.
- DAYAN J.-L., ECHARDOUR A., GLAUDE M., 1995, La vie professionnelle des immigrés. Les marques de l'histoire, *INSEE Première*, n°369.
- Delort A., 1993, « Les salariés étrangers : féminisation et tertiarisation », *Premières informations*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n°359.
- DONNAT O., COGNEAU D., 1990, « Les pratiques culturelles des Français » 1973-1989, Paris, *La Découverte/La Documentation Française*.
- DONNAT O., 1992, « Résultats de l'enquête sociologique sur la fréquentation des musées », in *Les publics de la culture : Musées-Théâtre-Musique*, Paris, Institut Supérieur de Management Culturel.
- DONNAT O., 1993, « Les publics des Musées en France », in *Public et musées : Revue Internationale de muséologie*, n°3, Juin.
- DUBET F., éd., 1989, *Immigrations : qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances*, Paris, La Documentation française.

- DURKHEIM E. (1897), *Le suicide, Etude de sociologie*, Paris, Félix Alcan.
- ECHARDOUR A., 1996, « Les jeunes d'origine portugaise. Immigrés ou enfants d'immigrés », *INSEE Première*, n°427.
- GAULEJAC de V., 1996, *Les sources de la honte*, Genève, Desclée de Brouwer.
- HALBWACHS M. (1930), *Les causes du suicide*, Paris, Félix Alcan.
- INSEE (1994) « Marché du travail - Séries longues », *INSEE Résultats*, série Emploi-Revenus n°62-63, mai.
- INSEE, 1996, « Revenus et patrimoines des ménages », *Synthèses*, n°5 (pour les résultats de BdF).
- INSERM, (1991-1993), « Résultats définitifs - France », *Les causes médicales de décès en France*, polygraphié annuel.
- LEFRANC C., THAVE S., 1995, *Les enfants d'immigrés. Émancipation familiale et professionnelle*, *INSEE Première*, n°368.
- LEGRIS B. et S. LOLLIVIER, 1996, « Le niveau de vie par génération », *INSEE-Première*, n°423, janvier.
- LEMOINE M., 1992, « Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes étrangers ou d'origine étrangère », *Revue française des affaires sociales*, 46, Hors série, p. 173-180.
- Les publics du Musée du Louvre : rapport final*, 1993, Empreinte-Communication.
- MARCHAND O., 1991, Autant d'actifs étrangers en 1990 qu'en 1980, *Economie et statistique*, n°242, p. 31-38.
- MARCHAND O., 1992, La main-d'oeuvre étrangère en France, *Revue française des affaires sociales*, 46, Hors série, p. 71-82.
- MA MUNG E., 1994, L'entrepreneuriat ethnique en France, *Sociologie du travail*, 2, p. 185-205.
- MA MUNG E., SIMON G., 1990, *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris, Masson.
- MARIE C.-V., 1994, « L'immigration en France dans les années quatre-vingt-dix : nouvelle donne pour l'emploi et nouveaux enjeux de société », *Sociologie du travail*, 2, p. 143-163.
- MAURIN E., 1991, « Les étrangers : une main-d'oeuvre à part » ?, *Economie et statistique*, n°242, p. 39-50.

- MENDRAS H., DIRN L., 1984, « Le troisième âge animera la société française », *Revue de l'OFCE*, n°8, juillet.
- MERCKLING O., 1986, « Transformations des emplois et substitution travailleurs français-travailleurs immigrés : le cas de l'automobile », *Sociologie du travail*, 1, p. 58-74.
- MICHELAT G. et SIMON M., 1996, « 1981-1995 : changements de société, changements d'opinion », in SOFRES, *L'état de l'opinion*, Paris, Le Seuil.
- MORSELLI (1879), *Il Suicidio. Saggio di statistica morale*, Milan, Fratelli Dumolard.
- PAPADIMITRIOU D. B. et E. N. WOLFF, 1993, *Poverty and Prosperity in the USA in the Late Twentieth Century*, New York, St Martin's Press.
- SURAUULT P. (1995), « Variation sur les variations du suicide en France », *Population*, n°4-5, juillet-octobre.
- TAFFIN C., 1991, « Le logement des étrangers en France », *Economie et statistique*, n°242, p. 63-68.
- ZÉROULOU Z., 1988, « La réussite scolaire des enfants d'immigrés », *Revue française de sociologie*, 3, p. 447-470.